

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26056417***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**16 AVR. 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0802 839 504****Nom**(en entier) : **BEST HBC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Lodelinsart 132A, 6060 Charleroi****Objet de l'acte : DEMISSION-NOMINATION-PARTS SOCIALES-SIEGE SOCIAL**

Extrait du PV de l'AGE du 13/04/2026,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bochouari Chouaïb, qui constate que la totalité du capital est présent ou représentée par la présence de tous les associés.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et invite celle-ci à passer à l'examen des points figurant à l'ordre du jour suivant :

1. Démission
2. Nomination
3. Parts sociales
4. Siège social
5. Divers.

Après délibération, à l'unanimité des voix, l'assemblée générale décide :

A partir de ce jour,

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Bochouari Chouaïb et de Monsieur Khan Muhammad de leur mandat d'administrateur et leur accorde décharge de celui-ci.

2. Monsieur Ranno Enzo est nommé administrateur et son mandat sera exercé à titre gratuit. Il reprend l'actif et le passif de la société en totalité, le précédent administrateur étant déchargé des responsabilités de son mandat.

3. La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

- Monsieur Ranno Enzo 100 % de Parts

4. Le siège social est transféré à : Rue de Couillet 34, 6200 Châtelet

5. Aucune remarque n'est dégagée sous ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures après lecture et signature du présent procès-verbal.

Monsieur Ranno Enzo
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2026 - Annexes du Moniteur belge